

## Mot de la mairesse

*Anik Corminboeuf*

Nous entamons le mois de février avec un regard tourné vers l'avenir. Alors que l'année est bien entamée, les projets communautaires et les initiatives pour améliorer notre belle municipalité continuent de se déployer.



*Huile sur toile*  
Yves Ayotte

Le local des loisirs s'apprête à subir une réfection complète, visant à le rendre plus accueillant et fonctionnel. Ce projet de rénovation, rendu possible grâce à un financement totalisant plus de 55 000 \$, permettra d'offrir un lieu modernisé et propice aux rencontres communautaires.

Le financement provient de plusieurs sources : le programme Nouveau Horizon, qui accorde une somme de 22 638 \$, le programme FRR2 de la MRC, avec un montant de 27 505 \$, ainsi qu'une contribution de 9 387 \$ issue de la TECQ. Ces fonds permettront de revitaliser cet espace qui pourra désormais accueillir une multitude d'activités : jeux de société, activités intergénérationnelles, projections de films, et bien plus encore.

En plus de cette annonce, la municipalité tient à remercier chaleureusement les bénévoles qui s'occupent de l'entretien de la patinoire. Leur dévouement permet à la communauté de profiter d'une glace de qualité et d'un local des loisirs accessible aux patineurs.

Les travaux de rénovation sont en cours, et les citoyens pourront bientôt profiter de cet espace entièrement réaménagé. ■



## SÉANCE PUBLIQUE : JANVIER 2025

*Gabrielle Bédard*

La séance ordinaire du conseil municipal de Kamouraska s'est tenue le lundi 13 janvier 2025.

Afin de respecter les délais liés à l'élection générale municipale du 2 novembre 2025, le conseil a avancé la séance d'octobre 2025 au 1er octobre, plutôt que le 6.

Le conseil a adopté le règlement 2025-01, qui fixe les taux de taxation et les tarifs pour l'année 2025. À retenir :

- Taux de la taxe foncière générale : 0,64 \$/100 \$ d'évaluation, dont 0,06 \$ pour les services de police et 0,10 \$ pour la voirie locale.
- Tarifs de services : collecte des matières résiduelles fixée à 300 \$ par logement, tarifs de l'aqueduc (660 \$ par unité) et de l'égout (300 \$ par unité résidentielle), etc.
- Taux d'intérêt : 1 % par mois (12 % par année) sur les soldes impayés.

Le conseil a également adopté le règlement 2025-02, venant répartir les coûts pour la réfection de l'Aboiteau Saint-Louis/Saint-Denis, en collaboration avec la MRC de Kamouraska.

Cette dépense assure le fonctionnement des installations de drainage.

Les membres du conseil ont renoncé à l'augmentation de leur rémunération prévue au règlement 2023-09 pour l'année 2025.

Le conseil a approuvé une hausse de salaire de 2,6 % pour le personnel municipal. Ce pourcentage combine 1,6 % d'indexation sur l'indice des prix à la consommation (IPC) et 1 % convenu dans les contrats. Le tarif de remboursement kilométrique demeure à 0,65 \$/km.

La municipalité s'est dotée d'une Politique de commandite pour encadrer l'aide financière accordée aux organismes scolaires et communautaires.

La Municipalité de Kamouraska a approuvé le règlement no 5-2024 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska. Ce règlement décrète une dépense et un emprunt de 1 228 000 \$ pour l'acquisition de deux camions de collecte. ■



# SÉANCE PUBLIQUE : FÉVRIER 2025

*Gabrielle Bédard*

## **Affectation du surplus pour le réseau aqueduc-égouts**

Deux résolutions ont été adoptées concernant l'affectation du surplus cumulé pour des dépenses liées à l'aqueduc et aux égouts. Un montant total de 71 776,14 \$ pour l'année 2024 a été autorisé pour des travaux sur les puits, l'usine et l'entretien de la machinerie. Un autre transfert de 60 756 \$ a été approuvé pour les dépenses de l'année 2023.

## **Réfection du local des Loisirs**

Le conseil a accepté la soumission de Construction Stéphane Gagnon Inc. pour la réfection du local des Loisirs au montant de 75 330 \$, incluant des subventions de 50 143 \$ pour un coût total du projet de 96 530 \$. Une fiche projet sera suivie pour surveiller l'avancement des travaux, notamment en ce qui concerne les normes du Service Incendie, nécessitant un ajout de 14 000 \$.

## **Travaux sur les aboiteaux**

Le conseil a aussi appuyé les travaux prévus en 2025 sur les aboiteaux Saint-Louis – Saint-Denis et a demandé à la MRC de produire un acte de répartition des coûts. La municipalité contribuera à hauteur de 25 % des frais estimés, soit 20 211,38 \$, pour des travaux totalisant 80 845,52 \$.

## **Dossiers conseil consultatif d'urbanisme**

Plusieurs demandes de certificats d'autorisation ont été traitées, concernant des rénovations majeures sur des bâtiments de l'Avenue Morel. Les changements incluent le remplacement de fenêtres, l'ajout de lucarnes et des agrandissements pour des résidences. ■



# AFFAIRES COURANTES

## **Effet de gel : traitement des demandes de permis**

### *Service d'inspection*

Dans le cadre du processus de révision de son plan d'urbanisme et de ses règlements et conformément aux exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Kamouraska veut informer la population qu'il y aura un effet de gel sur les demandes de permis à compter de la fin février, et ce, jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation prévue au courant du printemps.

L'effet de gel signifie que durant cette période, aucun permis ne peut être légalement émis par l'inspecteur municipal. Seules les demandes de permis complètes et conformes déposées au plus tard le 14 mars 2025 seront traitées avant le début de l'effet de gel. Elles seront traitées dans les délais habituels.

Merci de votre compréhension. ■

## **Présence de l'inspecteur au bureau municipal**

### *Service d'inspection*

L'inspecteur municipal en bâtiment et en environnement est la personne responsable de répondre à toutes les questions de nature réglementaire en lien avec vos projets tout comme pour vous aider à compléter une demande de permis. Il sera présent sur rendez-vous au bureau municipal tous les mercredis entre 13h et 16h pour répondre à vos questions. Sinon, vous pouvez le rejoindre au (418) 492-1660 poste 222 ou par courriel à l'adresse suivante : [thibaut.trape@mrckamouraska.com](mailto:thibaut.trape@mrckamouraska.com). ■



---

# COMMUNAUTÉ

## *Je collationne : spectacle bénéfice*

L'équipe de JE COLLATIONNE vous invite à son Spectacle-bénéfice avec la présence de l'artiste Grégory Charles. L'activité qui se tiendra le 31 mai prochain dans le cadre du programme des collations desservies dans les six écoles de la région est la principale levée de fonds, dont la communauté est directement impliquée à titre de partenaire dans le déploiement de JE COLLATIONNE.

La totalité des montants amassés par la vente des billets serviront exclusivement à l'achat de collations pour le programme JE COLLATIONNE (un produit laitier et une barre de céréales). Votre implication n'est pas banale. Présentement 307 enfants reçoivent quotidiennement et gratuitement deux collations par jour et plus d'élèves entre cinq ans et douze ans feront partie du programme dès la rentrée scolaire en août 2025. L'organisme a comme objectif de desservir les onze écoles primaires du Kamouraska-Rivière-du-Loup.

Grégory Charles célèbre son 35<sup>e</sup> anniversaire de carrière et avec des milliers de spectacles interactifs à son actif.



Le chanteur, qui a chanté spontanément plus de 13 000 chansons sur scène, vous présente Une voix, dix doigts, un spectacle solo, au piano, au cours duquel l'artiste offre les chansons qui l'ont le plus marqué. Mais ce spectacle n'est pas simplement constitué d'une série de chansons. Gregory, raconteur exceptionnel, allie des histoires savoureuses et des anecdotes personnelles à chacun des trésors de la musique qu'il a choisis.

Les billets sont en vente à l'adresse suivante :

<https://www.jecollationne.com/> ■

# COMMUNAUTÉ-SERVICES

## Adaptons les domiciles au Bas-St-Laurent

*Selon le communiqué d'Hygiène 2.0*

Avez-vous de la difficulté à vous laver? Craignez-vous de tomber sous la douche? Ou souhaitez-vous avoir des équipements pour rendre votre routine de bain plus sécuritaire? Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, le site web Hygiène 2.0 pourrait être la solution recherchée.

Hygiène 2.0 vous propose des recommandations d'équipements pour sécuriser votre douche ou bain. Une vidéo vous montre comment utiliser l'équipement recommandé.

Si vous en ressentez le besoin, vous pourrez aussi obtenir des informations pour prendre rendez-vous avec un ergothérapeute, afin d'évaluer davantage vos besoins.

Vous pouvez consulter le site ici : [h20.manonguay.ca](http://h20.manonguay.ca). ■

## Prochaines parutions du journal

Au printemps, des publications auront lieu les 17 mars et 15 avril. L'été sera marqué par une édition culturelle le 16 juin, suivie d'une autre édition le 15 juillet. L'automne verra deux publications, les 15 août et 15 octobre. Enfin, l'année se terminera avec une édition hivernale le 15 décembre. ■

## Demande de permis de construction ou de rénovation

*Service d'inspection*

L'obtention d'un permis est obligatoire pour toute nouvelle construction ou pour des travaux d'agrandissement, de transformation et de rénovation de votre résidence principale ou de votre bâtiment secondaire.

Les règlements d'urbanisme régissent toute nouvelle construction, rénovation, changement d'usage ou autre dans une municipalité. Afin d'éviter une mauvaise surprise, nous vous recommandons de contacter l'inspecteur municipal plusieurs mois à l'avance afin de s'assurer que vos projets soient contraints à être modifiés ou annulés pour des contraintes réglementaires.

Des copies du guide-formulaire de demande de permis en zone de plan d'implantation et d'intégration architecturale sont disponibles au bureau municipal. ■



*Huile sur toile - Réjeanne Pelletier*

# COMMUNAUTÉ-SERVICES



## Les Marguerites d'or

### Implication communautaire

*Lise Grenier*

Lise Grenier collecte les déchets lors de ses marches quotidiennes. Son dévouement et sa persévérance sont une source d'inspiration pour tous.

### Promotion culturelle

*Lire et faire lire*

Le projet mené par un comité citoyen mené par François Dagenais a œuvré pour valoriser la lecture dans Kamouraska. Merci d'encourager les activités culturelles!

### Innovation

*Guylaine Lévesque et Réal Lévesque*

Guylaine Lévesque et Réal Lévesque, deux bénévoles infatigables, ont créé l'excellente exposition *Par souvenance, Kamouraska*.

Nous tenons à féliciter chaleureusement les lauréats pour leur contribution. ■

## Prudence hivernale : Attention aux « Igloos mobiles »

*Selon les informations de la Sûreté du Québec*

En hiver, un véhicule recouvert de neige, surnommé « Igloo mobile », présente un danger. Il est essentiel de dégager toutes les surfaces vitrées, le toit, le capot et les phares pour assurer une bonne visibilité.

La Sûreté du Québec rappelle d'adapter la vitesse selon les conditions routières, de garder une distance sécuritaire avec les autres véhicules, et d'éviter de stationner en bordure des routes principales. En cas de tempête, utilisez votre véhicule seulement si nécessaire, gardez votre réservoir à moitié plein et ayez une trousse de secours à bord.

Soyez prudents cet hiver! ■

# CARON

GRUPE FUNÉRAIRE

418 492-2222



## Clinique auditive Kamouraska

MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE

Pour tous vos besoins en santé auditive  
Tests d'audition | Appareils auditifs | Protection auditive

489, avenue D'Anjou, Saint-Pascal  
cliniqueauditivekamou.ca

418 308-1489

# Chez Casgrain

café sympathique  
& espace locatif

65-D avenue Morel, Kamouraska 418-308-0808



## CÔTÉ EST

KAMOURASKA

### BUYETTE & ESPACE DÉCOUVERTE

BOUTIQUE GOURMANDE

Pour le quotidien  
ou les grandes occasions!

Consultez notre site web pour tout savoir.

76, avenue Morel [www.cote-est.ca](http://www.cote-est.ca)



# Desjardins

## Caisse Centre-Est- du-Kamouraska

# ÉLECTRIZONE

Résidentiel - Commercial - Agricole

[guillaume@electrizezone.ca](mailto:guillaume@electrizezone.ca)  
418-308-4008

## FÉE G★URMANDE

CHOCOLATERIE

DÉJEUNER

dehors

L I E T

hébergement

HUMAINEMENT CONSTRUIT

# KAMCO

## CONSTRUCTION

*En action pour les  
gens de chez nous!*

**BERNARD GÉNÉREUX**

DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—  
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

[BERNARDGENEREUX.CA](http://BERNARDGENEREUX.CA)



**MATHIEU RIVEST**

DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC

**ENSEMBLE**

CRÉER • DYNAMISER • SOUTENIR

418 234-1893 | (Sans frais) 866 774-1893  
[Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca](mailto:Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca)